

AVIS PUBLIC

ETUDE DE MARCHE pour AFFECTATION du service de mise en œuvre des Actions Pilotes, consistant en des formations courtes dans le secteur NAUTIQUE et PÊCHE (chaîne bleue), présent dans le catalogue de formation du Projet MA.RE (CUP J45G19000040006)

Code CIG ZDD30A849F

Province de Livourne Sviluppo srl

INVITE

Agences de formation accréditées et / ou autres entités publiques ou privées. Tous les types de matières susmentionnés doivent avoir des compétences étendues et une expérience avérée dans le secteur nautique et de la pêche, accrédité dans l'un des 5 Territoires impliqués dans le projet MA.RE (Provinces de la Côte Toscane, Ligurie, Sardaigne, Corse et Var, département au sein de la Région PACA française), pour participer à l'enquête **MARKET SURVEY for ASSIGNMENT du service de mise en œuvre de l'Action Pilote, consistant en des formations courtes dans le secteur NAUTIQUE et PÊCHE (chaîne bleue), présente dans le Catalogue du Projet MA.RE**, dans le cadre des conventions entre la Province de Livourne et Province de Livourne Sviluppo srl, cron. n. 1829 et n. 1848, pour le projet "MA.R.E." Marché transfrontalier du travail et Réseau des services pour l'Emploi", financé par le Programme Maritime Interreg Italie-France 2014-2020, dans le cadre de l'Axe 4, Lot 1. Le projet vise à exploiter le potentiel des territoires côtiers pour renforcer le marché du travail régional et transfrontalier et offrir de plus grandes opportunités d'emploi aux étudiants, aux travailleurs, aux chômeurs et aux chômeurs grâce à des actions telles que l'expérimentation des services pour soutenir l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre et pour faciliter la mobilité transfrontalière des travailleurs, également grâce à la définition de profils professionnels communs et de parcours de validation des compétences partagés à travers une approche transfrontalière et multi-acteurs.

Nous avons donc l'intention d'identifier une agence de formation ayant des compétences et une expérience dans le secteur nautique et de la pêche à travers un avis d'étude de marché. Le service sera attribué à la personne qui soumettra l'estimation la plus avantageuse économiquement, reçue dans les délais indiqués dans le présent avis public d'attribution du service, selon les modalités décrites à l'**Annexe A) – Disciplinaire**, partie intégrante du présent avis.

Le montant de l'offre basée sur l'offre est de **17040 euros plus TVA (si elle est due)**

1 Objet de cet avis

La mission porte sur le service de:

Création de cours de formation courts dans le **Catalogue-Annexe C)** du présent avis. Les cours auront lieu à **Viareggio**. Cette activité de formation sera inhérente aux cours identifiés dans le catalogue ci-joint. En particulier, des activités de cours d'une durée et d'un contenu conformes aux exigences de cet appel et écrites en détail dans la **l'Annexe A) – Disciplinaire** de cet appel doivent

être effectuées. La personne qui soumet la demande doit indiquer le coût horaire. Le service sera attribué à la personne qui soumettra l'estimation la plus avantageuse économiquement, reçue dans les conditions indiquées dans le présent avis public, pour l'attribution d'un service pour la **mise en œuvre d'actions pilotes, consistant en des formations courtes dans le secteur NAUTIQUE et PÊCHE (blue supply chain), présent dans le catalogue de formation du projet MA.RE**

En raison de l'urgence Covid 19, les activités normalement prévues en présence peuvent se dérouler en DCP sur des plates-formes en mode synchrone.

La recherche et l'identification des utilisateurs appartenant aux cibles identifiées font également l'objet de cet avis. Cette recherche et cette identification doivent être effectuées conformément aux lois en vigueur et doivent garantir la transparence, une diffusion adéquate et l'égalité des chances. Sera pris en charge par le soignant d'accueil toutes les obligations de l'activité (publicité, assurance, registres, etc.) .

2. Durée

Le service débutera à la signature du contrat et se terminera jusqu'au **31 décembre 2021** .

3. Exigences nécessaires et critères de sélection

Les services couverts par le présent avis public seront attribués selon le critère de l'offre économique la plus avantageuse, en ajoutant le score relatif à l'offre technique et le score relatif à l'offre économique.

La commission évaluera les offres techniques et financières et procédera à l'attribution des notes en appliquant les critères et formules indiqués dans cet article.

Critères d'évaluation des offres

Critère	Score maximum
Proposition technique	80 points
Offre économique	20 points
Total	100 points

Le gagnant sera le concurrent ayant obtenu la note la plus élevée, donnée par la somme de la note obtenue pour l'offre technique (qualitative et quantitative) et celle obtenue pour l'offre économique.

Pour les détails de l'offre technique et économique, voir l'annexe Disciplinaire - Annexe A);

A - Offre technique (max 80 points)

B - Offre économique (max 20 points)

Un seuil minimum de **40 points** est envisagé . Le concurrent sera exclu du concours dans le cas où il obtiendrait un score inférieur au seuil susmentionné.

Le service sera attribué à l'agence de formation ayant obtenu la note globale la plus élevée. En cas d'offres ayant obtenu le même score total, le service sera attribué à l'agence qui aura le meilleur score global sur l'offre technique, et en cas d'égalité supplémentaire, un tirage au sort sera effectué.

4. Modalités et délais de soumission des propositions

Cette documentation doit être jointe au formulaire, **pièce jointe B) - Formulaire de candidature** , signé par le représentant légal du proposant:

- photocopie d'une pièce d'identité valide de l'abonné.
- budget global pour la mise en œuvre de toutes les activités visées à l'annexe A) du règlement au présent avis.
- proposition technique
- offre économique
- déclaration, conformément à l'art. 46, 47 et 76 du décret présidentiel 445/2000, certifiant l'inexistence des conditions d'exclusion prévues à l'art. 80 du décret législatif no. 50/16.

La proposition, établie comme décrit ci - dessus, doit être envoyé par la poste au PEC **info@pec.plis.it** au sein et au plus tard le jour du **1 Mars, ici 2021**.

La date d'arrivée du PEC indiquée ci-dessus sera considérée comme valable pour la candidature.

Tout autre mode d'envoi est exclu, sous peine d'irrecevabilité de la demande. Les candidatures envoyées après la date limite ne seront pas prises en considération.

Le texte suivant doit être indiqué dans l'objet du courrier électronique PEC contenant le formulaire de candidature et la documentation jointe: "**Participation à l'enquête de Marché pour ASSIGNMENT du service de mise en œuvre de l'Action Pilote, consistant en des formations courtes dans le secteur NAUTIQUE et PÊCHE (bleu chaîne) , présent dans le catalogue de formation du projet MA.RE (CUP J45G19000040006) "**

5. Confidentialité

Les données personnelles des parties intéressées seront traitées, avec ou sans l'aide de moyens électroniques, dans une mesure limitée et pendant le temps nécessaire à l'accomplissement de la procédure.

Les données collectées dans le cadre de cette procédure seront traitées conformément à l'art. 13 du décret législatif no. 196 du 30 juin 2003 et modifications ultérieures. et le droit, de la part des

parties intéressées, à la confidentialité des données sera garanti conformément à l'art. 7, 8, 9 et 10 du même décret.

6. Publicité

Cet avis est publié sur le site Internet de Province di Livourne Sviluppo srl jusqu'à la date utile pour la soumission des propositions.

7. Clauses finales

Cet avis n'engage en aucun cas Province de Livourne Sviluppo à établir des relations contractuelles avec les agences de formation qui seront identifiées comme des contractants potentiels du service. Dans tous les cas, cet avis a une valeur purement cognitive et n'engage pas Province de Livourne Sviluppo et, en cas de non-attribution, le gagnant ne pourra rien réclamer à Province de Livourne Sviluppo.

[La coopération au cœur de la Méditerranée](#)